

Gaz de schiste : l'industrie sera assujettie au développement des connaissances scientifiques

Dossier de la rédaction de H2o
March 2011

À

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Pierre Arcand, annonce qu'il a rendu public le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement - BAPE, sur le développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec. Ce faisant, le ministre a annoncé qu'il accueillait favorablement le rapport du BAPE, et qu'il donnait suite dès maintenant à la recommandation principale, soit la réalisation d'une évaluation environnementale stratégique. "Les commissaires ont produit un rapport d'une grande rigueur qui apporte un éclairage précieux. Je l'accueille favorablement dans ses grandes recommandations, et il guidera nos actions à venir", a déclaré le ministre Arcand.

Dans son rapport, le BAPE établit 43 constats et émet 101 avis, lesquels interpellent principalement le gouvernement du Québec. Ces recommandations visent trois grands axes d'intervention :

- combler le déficit de connaissances de l'industrie, du gouvernement et de la population en général ;
- favoriser l'acceptabilité sociale du développement de cette filière en innovant au plan de la consultation publique et de la concertation avec les différents acteurs gouvernementaux et régionaux concernés ;
- renforcer les dispositions réglementaires en vigueur.

En vue de donner suite sans délai à la recommandation centrale du rapport, soit celle de réaliser une évaluation environnementale stratégique sur les gaz de schiste, le ministre a annoncé qu'un comité formé notamment d'experts et de représentants du gouvernement, des municipalités et de l'industrie, serait bientôt formé.

Mentionnons que le BAPE recommande un développement contrôlé au cours du processus d'évaluation environnementale stratégique. Des règles transitoires seront requises et adoptées à court terme. Les nouveaux forages ne seront autorisés que pour les besoins de développement de connaissances scientifiques de l'évaluation environnementale stratégique. "Le gouvernement s'est engagé à ce que cette filière se développe correctement, sans quoi il n'y en aurait pas du tout. Les Québécois doivent savoir que nous n'accepterons aucun compromis sur les plans de la santé, de la sécurité et du respect de l'environnement, et que nous prendrons le temps qu'il faudra pour que ces conditions soient

remplies", a conclu le ministre.

Environnement QuÃ©bec - 08-03-2011